

Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial

À partir des données du SPEC 1 2021

Synthèse du rapport spécifique
portant sur les étudiantes et les
étudiants de 24 ans et plus

Avril 2023

Mise en contexte et précisions méthodologiques

L'Enquête est réalisée par ÉCOBES, le CRISPESH et l'IRIPII, en collaboration avec la Fédération des cégeps. Elle est financée par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Plus précisément, voici ce que cette enquête propose :

- L'analyse des données de **22 172** étudiantes et étudiants de 43 cégeps ayant répondu entre mai et octobre 2021 au **SPEC 1** (40 questions portant sur le profil sociodémographique, l'expérience antérieure, les valeurs, l'orientation et le choix de programme, la motivation à réussir ses études, le financement des études, les besoins de soutien et les services aux étudiants) et ayant consenti à la recherche.
- De nouveaux éléments observés grâce aux réponses à des questions inédites : raisons d'étudier au Québec, discrimination, mesures d'accommodement, allongement des études, raisons expliquant le niveau de motivation, impacts de la COVID-19, compétences numériques, etc.
- Un échantillon constitué de **2 426** étudiantes et étudiants de 24 ans et plus, soit 263 de la population A (sans antécédents collégiaux) et 2 163 de la population B (avec antécédents collégiaux). La plupart des répondantes et des répondants de 24 ans et plus sont donc de la population B (89,2 %), tandis que, chez leurs pairs de 23 ans et moins, moins du tiers est de la population B (29,3 %). Cette composition d'échantillon incite à la vigilance lors de l'interprétation des résultats de la catégorie *Tous*.
- Des tableaux présentant les fréquences de chaque question (pop. A, pop. B, tous). Des tests statistiques du khi carré y permettent d'identifier les différences statistiquement significatives au seuil de 1 % entre les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus et leurs pairs plus jeunes. Seuls les résultats dignes d'intérêt sont commentés dans le rapport et répartis selon dix grands thèmes. Les principaux faits saillants de chacun des dix thèmes sont présentés ci-dessous.
- Un rapport général qui porte sur l'ensemble de la population étudiante. En plus du rapport portant sur la population étudiante de 24 ans et plus, d'autres rapports spécifiques (population étudiante immigrante, internationale, autochtone, de Sciences humaines, en situation de handicap) paraîtront au cours de l'année 2022-2023. Un webinaire sera consacré à chacun d'entre eux.

Dans le cadre de l'enquête, les prochains travaux de recherche, qui seront publiés en 2023, porteront sur l'analyse de la réalité étudiante, les besoins et la réussite des cours à la première session à partir des données du questionnaire SPEC 2, qui a été bonifié pour l'occasion. La collaboration avec la Fédération des cégeps se poursuivra également afin de développer un questionnaire s'adressant aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la formation continue ainsi qu'un second questionnaire visant ceux qui quittent les études collégiales, avec ou sans diplôme.

Principaux faits saillants et pistes de réflexion

Voici les principaux **constats** tirés du rapport spécifique (Richard et coll., 2023) sur la population étudiante de 24 ans et plus de l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial (Gaudreault et coll., 2022). Nous invitons la lectrice ou le lecteur à consulter les sections afférentes dans le rapport pour en apprendre davantage.

Section 1 – Caractéristiques personnelles

Constat 1. La population étudiante adulte appartient majoritairement à la population B, elle est davantage féminine et de première génération.

L'échantillon du présent rapport spécifique est composé de 2 426 étudiantes et étudiants adultes (24 ans et plus), dont 89,2 % appartiennent à la population B. Lorsqu'on s'intéresse à cette population étudiante, il faut donc principalement s'attarder aux réalités vécues par les étudiantes et étudiants de la population B. La proportion d'étudiantes adultes est proportionnellement plus élevée que celle des étudiantes de 23 ans et moins. Une tendance est donc observable : les femmes effectuent davantage un retour aux études lorsqu'elles sont plus âgées que leurs pairs masculins. Les étudiantes et étudiants de 24 ans et plus sont nettement plus nombreux à être des étudiantes et étudiants de première génération. En effet, 39,1 % des étudiantes et étudiants de 24 ans et plus proviennent de famille où les deux parents n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires, alors que cette proportion est de l'ordre de 15,3 % chez les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins. Tant chez les étudiantes et étudiants de la population A que chez ceux de la population B, les écarts demeurent significatifs.

Constat 2. La parentalité au collégial touche presque exclusivement les étudiantes et étudiants adultes.

La situation de parentalité est sans contredit une réalité qui touche davantage les étudiantes et étudiants âgés de 24 ans et plus. En effet, plus du tiers (34,3 %) des étudiantes et étudiants de 24 ans et plus ont des enfants à charge, alors que cette proportion est de seulement 0,4 % pour les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins.

Section 2 – Diversité ethnoculturelle

Constat 3. Les étudiantes et étudiants issus de l'immigration récente ou internationaux représentent une part non négligeable de l'ensemble de la population adulte au collégial.

Ces deux groupes représentent le quart de l'ensemble de la population étudiante adulte et 40 % des adultes de la population A. Le manque de recherche sur ce profil d'étudiantes et d'étudiants et les difficultés qu'ils peuvent vivre dans leur intégration au collège soulignent la pertinence et la nécessité de s'intéresser à la situation propre à la population étudiante adulte issue de l'immigration récente et de réfléchir à des mesures pour mieux les soutenir.

Section 3 – Défis et besoins liés à la réussite éducative

Constat 4. Une population étudiante qui déclare moins de défis dans le parcours scolaire.

En ce qui concerne les défis et besoins liés à la réussite éducative, il est nécessaire de s'attarder aux distinctions entre les étudiantes et les étudiants des populations A et B, les adultes appartenant, à près de 90 %, à la population B. Les défis rencontrés antérieurement par les étudiantes et étudiants adultes interrogés se rapportent davantage à la vie étudiante qu'à leur travail scolaire. Les principaux défis rencontrés se rapportent à la gestion du stress ou de l'anxiété, à la concentration et l'attention en classe et à la gestion du temps. Rappelons qu'ils déclarent ces défis dans des proportions moindres que leurs pairs moins âgés. Les étudiantes et étudiants adultes se démarquent de leurs pairs plus jeunes en indiquant que le fait de travailler en équipe a représenté un défi pour eux antérieurement. Dans les différentes recherches réalisées auprès d'étudiantes et d'étudiants adultes au collégial, la réalisation de travaux en équipe est souvent identifiée comme un irritant par les étudiantes et étudiants adultes. Les étudiantes et étudiants de 24 ans et plus ne sont pas plus nombreux que leurs pairs plus jeunes à avoir reçu un diagnostic concernant une situation de handicap.

Section 4 – Valeurs de la population étudiante et champs d'intérêt

Constat 5. Des valeurs orientées vers l'accomplissement scolaire.

Deux valeurs distinguent les étudiantes et étudiants plus âgés de leurs pairs plus jeunes : *développer leurs compétences* et *donner du sens à leurs apprentissages*, deux éléments qui incitent à croire que leur présence au collège est principalement motivée par un souci d'accomplissement scolaire et de développement professionnel. Le fait qu'ils accordent moins d'importance à l'obtention d'un diplôme que les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins témoigne que la poursuite de leurs études collégiales est soutenue par une motivation intrinsèque.

Section 5 – Parcours scolaire et choix vocationnel

Constat 6. Des occupations différentes au moment de commencer le programme, marquées par diverses expériences scolaires.

On observe des différences importantes entre les étudiantes et étudiants adultes et les plus jeunes en ce qui a trait à leurs occupations au moment de leur demande d'admission au collégial et leurs antécédents scolaires. Les étudiantes et étudiants adultes étaient majoritairement en emploi au moment de leur admission et ils ont également des expériences de scolarisation récentes plus diverses que leurs pairs plus jeunes, en provenant davantage de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes ou de l'université.

Constat 7. Des étudiantes et des étudiants avec des antécédents scolaires plus faibles.

Les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus ont une moyenne générale au secondaire (MGS) nettement plus faible que l'ensemble de la population étudiante des cégeps. Ce sont 27,1 % des étudiantes et étudiants adultes qui ont une MGS inférieure à 70 % (46 % chez celles et ceux de la population A). Souvent désignés comme « étudiantes et étudiants à risque », ils ont des chances accrues de rencontrer des difficultés scolaires. Cette constatation est préoccupante, notamment pour les étudiantes et étudiants adultes de la population A. Il apparaît nécessaire que les collèges et les départements qui accueillent des proportions importantes d'étudiantes et d'étudiants adultes y prêtent attention.

Constat 8. Un choix de programme technique expliqué par des perspectives d'emploi intéressantes et de moindres ambitions d'études universitaires.

Les étudiantes et étudiants adultes sont nettement plus nombreux à s'inscrire dans les programmes d'études collégiales à la formation technique et ce choix semble soutenu par un choix de carrière nettement plus clair que celui des plus jeunes. Il n'est pas étonnant de constater que les principales raisons expliquant le choix de programme qui les distinguent des étudiantes et étudiants plus jeunes sont que le programme conduit à la carrière choisie, que les débouchés d'emploi soient intéressants et que les perspectives salariales le soient également. Ils sont aussi plus nombreux que leurs pairs plus jeunes à déclarer vouloir mettre un terme à leurs études après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et déclarent moins fréquemment vouloir poursuivre des études universitaires de 2^e et 3^e cycles.

Section 6 – Motivation à entreprendre ses études collégiales

Constat 9. Une population étudiante plus assidue dans la réalisation de son travail scolaire et fortement motivée.

Les étudiantes et étudiants de 24 ans et plus sont très assidus dans la réalisation de leurs travaux scolaires. Ils sont proportionnellement plus nombreux (35,4 %) que leurs pairs de 23 ans et moins (22,9 %) à déclarer étudier régulièrement, presque tous les jours. Par conséquent, ils sont moins nombreux que ceux de 23 ans et moins à déclarer surtout étudier la veille des examens (respectivement 17,8 % et 28,8 %) ou à n'étudier presque jamais (3,4 % et 6,9 %). Également, la majorité des étudiantes et étudiants de 24 ans et plus (62,9 %) indiquent un score de 10 sur 10 quant à leur niveau de motivation concernant leurs études collégiales, comparativement à une proportion de 35,6 % pour les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins. Il s'agit de deux facteurs importants pour la persévérance et la réussite des études.

Section 7 – Situation au moment de commencer son programme d'études

Constat 10. Des conditions résidentielles pendant les études fort différentes.

Les conditions résidentielles des étudiantes et étudiants adultes sont fort différentes de leurs pairs plus jeunes. Les adultes déclarent, dans une proportion moindre, habiter avec leurs parents ou tuteurs ou tutrices; ils habitent davantage avec leur conjointe, leur conjoint ou leurs enfants, ou habitent seuls. La poursuite de leurs études collégiales implique souvent un déménagement. Ces observations laissent croire que les étudiantes et étudiants adultes ont davantage d'obligations concernant la vie conjugale, d'obligations parentales ou encore de tâches ménagères, ainsi que des responsabilités financières plus importantes que leurs pairs plus jeunes qui vivent majoritairement chez leurs parents.

Section 8 – Situation financière

Constat 11. Des ressources différentes pour financer les études.

Les sources de financement des études diffèrent de manière importante entre les étudiantes et étudiants âgés de 24 ans et plus et ceux de 23 ans et moins. Les plus âgés n'identifient presque jamais (6,3 %) le soutien parental comme une source principale de financement des études, contrairement aux plus jeunes (64,8 %). Ainsi, ceux de 24 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à identifier, comme une source principale, le travail pendant l'année scolaire (49,5 % contre 26,2 %) ou pendant l'été (39,7 % et 32,3 %), l'aide financière aux études (34,1 % et 10,8 %), ou le soutien financier du conjoint ou de la conjointe (11,3 % et 0,4 %).

Constat 12. Plus de responsabilités et d'inquiétudes financières.

Les responsabilités et inquiétudes financières des étudiantes et étudiants âgés de 24 ans et plus sont importantes. Ils sont près de trois fois plus nombreux (46,5 %) que les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins (16,4 %) à déclarer avoir des inquiétudes financières. Cette situation est encore plus importante chez les étudiantes et étudiants de la population A pour lesquels la proportion est multipliée par cinq (54,6 % contre 11,6 % des personnes de 23 ans et moins). Les principales raisons expliquant les inquiétudes financières, qui sont exprimées par les étudiantes et étudiants de 24 ans et plus et qui sont plus fréquentes que chez leurs pairs de 23 ans et moins sont : *les dettes personnelles qui s'accumulent* (respectivement 50,9 % et 24,4 %), *la difficulté à payer les dépenses de base* (44,6 % et 32,9 %), *l'attente des prêts et bourses* (23,8 % et 17,3 %), *les factures en retard (téléphone, électricité, etc.)* qui s'accumulent (14,7 % et 8,7 %) et le fait qu'ils sont le *soutien de famille* (13,1 % et 9,4 %). Ces inquiétudes et obligations financières ne représentent assurément pas un facteur favorisant la réussite scolaire de cette population étudiante. Peut-être y a-t-il lieu de bonifier le soutien financier pour le retour aux études des cégépiennes et cégépiens de 24 ans et plus? Ce soutien pourrait se concrétiser par une bonification de l'aide financière aux études sous forme de prêts, une augmentation des bourses, un taux d'intérêt privilégié, un congé d'intérêt au remboursement des prêts, un sursis de paiement des dettes d'études initiales, etc. Des solutions qui nécessitent des actions du gouvernement et de l'aide financière aux études exigent d'être imaginées pour permettre aux étudiantes et étudiants de tous âges de réaliser des études collégiales dans des conditions financières saines.

Section 9 – Maîtrise des outils liés aux technologies de l'information

Constat 13. Des étudiantes et étudiants adultes qui estiment avoir une moins bonne maîtrise des outils technologiques et qui expriment le besoin d'acquérir du matériel informatique.

Les étudiantes et étudiants adultes se disent moins bien équipés sur le plan informatique pour entreprendre leurs études collégiales, ce qui peut traduire en quelque sorte les défis financiers auxquels ils sont plus souvent confrontés, notamment ici pour financer l'achat de matériel informatique adéquat. Également, les étudiantes et les étudiants plus âgés déclarent, dans de moindres proportions, avoir une maîtrise intermédiaire ou avancée de plusieurs outils technologiques, notamment les logiciels de traitement de texte, les logiciels de présentation, les outils de communication collaborative ou de travail collaboratif et les outils de montage vidéo ou audio. Sachant que les inégalités numériques peuvent influencer la réussite scolaire, il s'avère nécessaire de s'assurer que les étudiantes et étudiants plus âgés entreprennent leurs études collégiales dans des conditions technologiques favorables.

Section 10 – Besoins de soutien pour la réussite des études collégiales

Constat 14. Des besoins d'aide pour la réussite des études et sur le plan personnel liés au statut d'adulte.

Les besoins d'aide pour la réussite des études et sur le plan personnel sont liés au statut d'adulte. Certains ont été soulignés dans les sections précédentes : l'utilisation de logiciels ou d'outils technologiques, le fait de devoir effectuer un rattrapage scolaire, les difficultés liées au travail en équipe, les problèmes financiers, la gestion du temps et les responsabilités hors classe comme la préparation des repas, le ménage, etc.

Constat 15. De grands besoins d'aide en langue seconde.

Les étudiantes et étudiants adultes déclarent des besoins de soutien en langue seconde nettement plus élevés comparativement à leurs pairs plus jeunes sur tous les aspects sondés : parler, écrire, comprendre ou lire, et ce, aussi bien parmi la population A que parmi la population B.

Constat 16. Le recours à plusieurs services offerts par les collèges.

Les étudiantes et étudiants adultes sont proportionnellement plus nombreux que les étudiantes et étudiants de 23 ans et moins à déclarer prévoir utiliser plusieurs services offerts par leur collège. Ils prévoient également prendre part, dans de plus fortes proportions, à certaines activités offertes par le collège (voir section 4), particulièrement parmi la population B, telles que les activités culturelles et sociales, les sports récréatifs, le bénévolat, les comités ou les activités spirituelles, mais beaucoup moins aux sports compétitifs. Certains travaux américains concernant les étudiantes et étudiants adultes (Caruth, 2014; Fairchild, 2003; Howard Sims et Barnett, 2015) mettent en exergue que la population étudiante adulte éprouve parfois des difficultés à avoir accès aux services parce que les horaires de ceux-ci ne correspondent pas à leurs disponibilités. Il y a peut-être lieu de réfléchir à la manière dont les collèges peuvent s'adapter aux besoins des adultes.

Références

- Caruth, G. D. (2014, décembre). Meeting the needs of older students in higher education. *Participatory Educational Research*, 1(2), 21-35. <https://doi.org/10.17275/per.14.09.1.2>
- Fairchild, E. E. (2003). Multiple roles of adult learners. *New Directions for Student Services*, 102, 11-16. <https://doi.org/10.1002/ss.84>
- Gaudreault, M. M., Gaudreault, M., El-Hadge, H., Robert, É., Richard, É., Roy, S., Landry, D., Vachon, I., Charron, M., Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjogue Agoumfo, Y. W., Bikie Bi Nguema, N. et Gulian, T. (2022). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche général portant sur les étudiantes et les étudiants des populations A et B*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII. https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/EnqueteReussite_RapportGeneralPopAB_Oct2022.pdf
- Howard Sims, C. et Barnett, D. R. (2015). Devalued, misunderstood, and marginalized: Why nontraditional students' experiences should be included in the diversity discourse. *Online Journal of Workforce Education and Development*, 8(1), article 2. <https://opensiuc.lib.siu.edu/ojwed/vol8/iss1/2/>
- Richard, É., Tardif, S., Gaudreault, M. M. et Savard, C. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 202 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII.

